

Publié le 12 05 2026



**Arrêté n°26-AT-0057  
prorogeant l'arrêté n°26-AT-0023**

**Portant réglementation du stationnement et de la circulation**

**LA TRAVERSIERE**

Le Maire de Sèvremont,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

**VU** l'arrêté n°26-AT-0023 en date du 13/02/2026,

**CONSIDÉRANT** que les travaux n'ont pas été réalisés dans les délais initiaux demandés,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Les dispositions de l'arrêté 26-AT-0023 du 13/02/2026, portant réglementation de la circulation à LA TRAVERSIERE, sont prorogées jusqu'au 11/06/2026.

**Article 2**

Le Maire de Sèvremont est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sèvremont, le 11 mai 2026

Le Maire de Sèvremont



**Jean-Louis ROY**

**DIFFUSION :**

- Monsieur Florian POLLET (ECO-FRANCE)
- Monsieur Alexandre HERAUD (ENEDIS -)
- Le Maire de Sèvremont
- Maire délégué de Saint-Michel-Mont-Mercure

**ANNEXES :**

*Document annexe pour arrêtés de modification*

*Copie de l'acte initial Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.*

*Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.*



# Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



## Gestionnaires des réseaux routiers

### Le demandeur

Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : ECOFRANCE Prénom : .....  
Dénomination : ..... Représenté par : POLLET Florian  
Adresse Numéro : 918 Extension : ..... Nom de la voie : Avenue de la Confluence  
Code postal 47160 Localité : DAMAZAN Pays : FRANCE  
Téléphone 0 7 5 2 0 2 5 7 0 0 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : samantha.geoffroy @ outlook.fr

### Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ENEDIS DR PAYS DE LA LOIRE Prénom : HERAUD ALEXANDRE  
Adresse Numéro : 25 Extension : ..... Nom de la voie : QUAI FELIX FAURE  
Code postal 4 9 0 0 7 Localité : ANGERS Pays : FRANCE  
Téléphone 0 6 9 8 7 3 1 0 6 8 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : alexandre.heraud @ enedis.fr

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... Voie communale n° .....  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....   
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : La Traversière  
COORDONNÉES GPS : 46.85063116 -0.871239565  
Code postal 8 5 7 0 0 Localité : SEVREMONT

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....  
Description des travaux : AMELIORATION ET/OU CREATION DE PRISE DE TERRE PAR FORAGE  
Date prévue de début des travaux : 1 1 0 5 2 0 2 6 Durée des travaux (en jours calendaires) : 0 3

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 3 0 Date de début de réglementation 1 1 0 5 2 0 2 6  
Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue .....  
Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s) .....

**Interdiction de :**

**Circuler**  
Véhicules légers   
poids lourds

**Stationner**  
véhicules légers   
poids lourds

**Dépasser**  
véhicules légers   
poids lourds

Vitesse limitée à :   km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....  
.....  
.....

Autres prescriptions :

.....  
.....  
.....

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité   
Nom : ..... **ECOFRANCE** ..... Prénom : .....  
Dénomination : ..... Représenté par : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal     Localité : ..... Pays : .....  
Téléphone           Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :    
Courriel : .....@.....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers   
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation   
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le :

Nom : **GEOFFROY** ..... Prénom : **SAMANTHA** ..... Qualité : **SECRETAIRE ADMINISTRATIVE** .....

**Arrêté temporaire n°26-AT-0023**  
**Portant réglementation du stationnement et de la circulation**

**LA TRAVERSIERE**

Le Maire de Sèvremont,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

**VU** le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 413-1 et R. 417-10,

**VU** l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,

**VU** la demande en date du 11/02/2026 émise par ECO-FRANCE demeurant 918 avenue de la Confluence 47160 DAMAZAN représentée par Monsieur Florian POLLET pour le compte de ENEDIS - demeurant 25 Quai Félix Faure 49007 ANGERS représentée par Monsieur Alexandre HERAUD aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation du stationnement et de la circulation,

**CONSIDÉRANT** que des travaux sur réseaux ou ouvrages électriques rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement et de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 19/02/2026 au 19/03/2026 à LA TRAVERSIERE,

**ARRÊTE**

**Article 1**

À compter du 19/02/2026 et jusqu'au 19/03/2026, les prescriptions suivantes s'appliquent à LA TRAVERSIERE :

- Le dépassement des véhicules, autres que les deux-roues, est interdit ;
- Le stationnement des véhicules légers est interdit la journée. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate ;
- La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 50 km/h ;

**Article 2**

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, ENEDIS ou son représentant.

**Article 3**

Le Maire de Sèvremont est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sèvremont, le 13 février 2026

Le Maire de Sèvremont



**Jean-Louis ROY**

**DIFFUSION:**

- ENEDIS -
- Le Maire de Sèvremont
- HERVOUET France
- Car du Bocage
- SCOM 85
- Maire délégué de Saint-Michel-Mont-Mercure
- Gendarmerie Pouzauges

- Centre de secours - Pouzauges
- SOVETOURS
- Transport scolaire Pouzauges
- Poste Pouzauges
- ECO-FRANCE

ANNEXES:

*Demande d'arrêté de circulation*

*Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.*

*Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.*

## Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

### Gestionnaires des réseaux routiers

#### Le demandeur

Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : ECOFRANCE Prénom : .....  
Dénomination : ..... Représenté par : POLLET Florian  
Adresse Numéro : 918 Extension : ..... Nom de la voie : Avenue de la Confluence  
Code postal 47160 Localité : DAMAZAN Pays : FRANCE  
Téléphone 0752025700 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : samantha.geoffroy @ outlook.fr

#### Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ENEDIS DR PAYS DE LA LOIRE Prénom : HERAUD ALEXANDRE  
Adresse Numéro : 25 Extension : ..... Nom de la voie : QUAI FELIX FAURE  
Code postal 49007 Localité : ANGERS Pays : FRANCE  
Téléphone 0698731068 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : alexandre.heraud @ enedis.fr

#### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... Voie communale n° .....  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....   
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : La Traversière  
COORDONNÉES GPS : 46.85063116 -0.871239565  
Code postal 85700 Localité : SEVREMONT

#### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....  
Description des travaux : AMELIORATION ET/OU CREATION DE PRISE DE TERRE PAR FORAGE  
Date prévue de début des travaux : 19022026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 03

#### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 30 Date de début de réglementation 19022026  
Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue .....  
Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s) .....

**Interdiction de :**

**Circuler**

Véhicules légers   
poids lourds

**Stationner**

véhicules légers   
poids lourds

**Dépasser**

véhicules légers   
poids lourds

Vitesse limitée à :   km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....  
.....  
.....

Autres prescriptions :

.....  
.....  
.....

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Nom :  ECOFRANCE  Prénom :

Dénomination :  Représenté par :

Adresse Numéro :  Extension :  Nom de la voie :

Code postal   Localité :  Pays :

Téléphone           Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :  @

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le :

Nom : GEOFFROY  Prénom : SAMANTHA  Qualité : SECRETAIRE ADMINISTRATIVE